

Démarche d'évaluation de la pénibilité

FINALITE :

Connaître les exigences de la réglementation en matière de pénibilité au travail. Identifier et évaluer les facteurs de pénibilité dans son entreprise. Savoir mettre en œuvre une démarche de prévention de la pénibilité. Intégrer la pénibilité dans le Document Unique des Risques Professionnels. Savoir élaborer les fiches individuelles d'exposition aux facteurs de pénibilité

MODALITES :

Effectif : 6 personnes maximum
Durée : 1 à 3 jours.

NOTRE DEMARCHE :

Alternance de méthodes pédagogiques dites affirmatives (exercices et travaux pratiques, exposé et méthode mnémotechnique) et actives (formation - action).

CONTRÔLE QUALITE :

Notre programme de formation aborde l'ensemble des dix facteurs de pénibilité prévu par la loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites. Afin de contrôler les connaissances acquises lors de la formation, un questionnaire théorique est instauré en fin de formation.

INTERVENANT :

IPRP enregistré auprès de la DIRECCTE Centre. Référent sécurité auprès de groupes industriels.



AVESTAS

Formations, Conseil, Vérifications
réglementaires

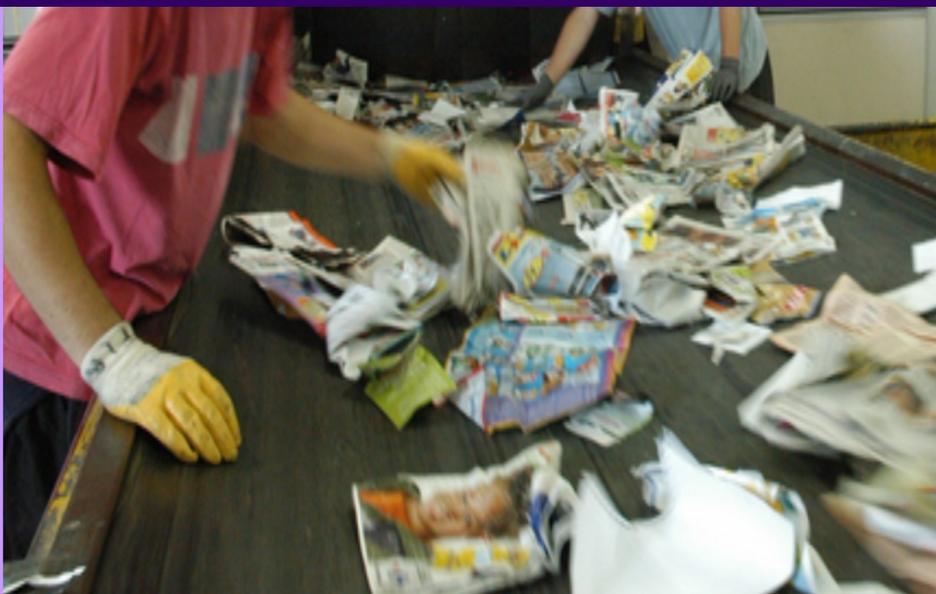
51 rue Blanche de Castille

37 300 Joué-lès-Tours

06 11 68 59 69

o.lesur@avestas.fr

www.avestas.fr



La pénibilité au travail

Les nouvelles dispositions réglementaires.

Obligations et responsabilités de l'employeur.

Les dispositions réglementaires de compensation: le compte personnel de prévention de la pénibilité.

Les dispositions réglementaires de prévention: diagnostic, accord, plan d'action, fiches individuelles de prévention des expositions.

Les facteurs de pénibilité

Définition des différents facteurs de pénibilité.

Les seuils réglementaires et normatifs applicables à chaque facteur de pénibilité.

Méthode d'identification et d'évaluation des facteurs de pénibilité.

Démarche méthodologique pour réaliser son diagnostic préalable des situations de pénibilité.

La prévention de la pénibilité

La démarche de prévention de la pénibilité.

Typologie et nature des actions de prévention.

Rôles et responsabilités des acteurs de la prévention de la pénibilité au travail.

Élaboration d'un accord ou d'un plan d'action d'entreprise (démarche, contenu des mesures, objectifs et indicateurs de suivi).

Intégration de la pénibilité dans le Document Unique

Évaluation et cotation des situations de travail exposées à des facteurs de pénibilité.

Actualisation de son Document Unique d'évaluation des risques professionnels.

Les fiches individuelles d'exposition aux facteurs de pénibilité

Spécification du contenu des fiches individuelles pénibilité.

Méthode d'élaboration et d'actualisation des fiches pénibilité.

Diffusion des fiches pénibilité.

Etude de cas

Évaluation de critères de pénibilité à partir de situations et de postes de travail.

Réalisation de fiches de prévention. Préconisations à intégrer aux plans d'actions.